

Crolles | Bernin

Agrandissement de STMicro : l'enquête publique débute lundi



L'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par STMicroelectronics concerne l'agrandissement de son usine de fabrication de circuits imprimés. Elle démarre ce lundi. Photo Le DL/Stéphane Pillaud

Le projet d'agrandissement du site crollois de STMicroelectronics va faire l'objet, à compter de ce lundi 28 août et jusqu'au 9 octobre, d'une enquête publique. 43 jours durant lesquels le public pourra s'informer et s'exprimer lors de sept permanences avec le commissaire enquêteur ou lors de deux réunions publiques les 1^{er} et 28 septembre à Crolles.

À compter de ce lundi 28 août, les habitants de Crolles et de Bernin vont avoir la possibilité de prendre connaissance dans le détail du projet d'extension de STMicroelectronics. Ils auront 43 jours pour comprendre les impacts et faire remonter leurs observations vis-à-vis de cet agrandissement qui avance à pas de géant. La nouvelle unité de production doit d'ailleurs être livrée début 2024, quand le chantier global lui ne s'achèvera pas avant 2026.

D'où cette demande d'autorisation environnementale initiée en mai 2022 par STMicroelectronics, aujourd'hui soumise à enquête publique. « Cette enquête va permettre de présenter à nouveau aux parties prenantes l'importance stratégique des semi-conducteurs qui répondent aux enjeux sociétaux de la digitalisation et de la transition énergétique, notamment la décarbona-

tion », précise le groupe industriel.

Fixer des obligations par rapport aux risques

Disons que le géant industriel STMicroelectronics va devoir démontrer au cours de cette enquête qu'il est en capacité de maîtriser les nouveaux risques liés au redimensionnement de son site et comment il remplit ses obligations pour préserver son environnement proche, c'est-à-dire les milieux naturels et les populations.

Au terme de cette enquête, le préfet de l'Isère, après étude du dossier remis par ST enrichi des observations du commissaire enquêteur et du public, pourra (ou non) remettre un arrêté d'autorisation d'exploiter. Le dossier de présentation du projet d'extension, un pavé consé-

quent d'une centaine de pages, n'est pas encore visible. Il le sera seulement à partir de lundi, premier jour de l'enquête. Alors le public pourra consulter l'ensemble des pièces : l'avis d'enquête, l'arrêté préfectoral, le registre dématérialisé et l'enquête publique sur les sites de la préfecture de l'Isère, des communes de Crolles et Bernin ou sur les registres d'enquête mis à disposition dans les mairies concernées. Et formuler ses remarques.

Les habitants pourront aussi s'informer et apporter directement leurs contributions au cours des sept permanences planifiées avec le commissaire-enquêteur et lors des deux réunions publiques programmées à Crolles au cours de ces 43 jours de consultation.

● E.D.

Plus d'infos sur www.crolles.fr

À noter ► Les permanences et réunions

Tour à tour, les membres de la commission d'enquête (Thierry Awenengo Dalberto, ingénieur, architecte et expert énergétique retraité ; Catherine Vignon, consultante environnement retraitée et Alain Monteil, ingénieur Centrale et Supélec retraité) avec le commissaire enquêteur Marc-Jérôme Hassid, vont recueillir les observations du public lors des six permanences prévues en mairie de Crolles. Elles auront lieu les lundi 28 août de 9 à 12 heures ; vendredi 8 septembre de 12 à 16 heures ; mercredi 13 septembre de 18 à 21 heures ; jeudi 21 septembre de 14 à 17 h 30 ; mardi 3 octobre de 14 à 18 h 30 et lundi 9 octobre de 14 à 18 heures. Une permanence à la mairie de Bernin est prévue le samedi 30 septembre de 9 à 12 heures.

En outre, deux réunions publiques sont programmées les 1^{er} et 28 septembre dans la salle l'Atelier, de 18 h 30 à 20 h 30.

Crolles • Au centre de loisirs, un été hors normes



Des jeux calmes en petits groupes avec Tao, animateur. Photo Le DL/J.-M.S.

Ce jeudi matin, l'Isère était placée en alerte rouge canicule. Le centre de loisirs a donc mis en place des mesures spécifiques. « Pas de sortie hors locaux du centre de loisirs climatisé, mouillage et distribution d'eau toutes les demi-heures, jeux d'eau dans des piscines gonflables, jeux calmes en petits groupes, repas froids », explique Louise, la directrice, et son adjointe Émilie. « Nous accueillons 90 jeunes de 3 à 12 ans cette semaine, un effectif en hausse par rapport aux deux premières semaines d'août où la moyenne tournait plutôt autour de 70 jeunes. Il a fallu renforcer les équipes d'animation. J'ai pu compter sur une équipe de 11 animateurs, très consciencieux et motivés. Beaucoup ont pu passer le Bafa, un sésame indispensable pour encadrer des jeunes en centre de loisirs. Cette saison, nous avons dû refuser des inscriptions, vu le nombre restreint d'animateurs disponibles. L'année prochaine devrait être plus sereine au niveau de l'encadrement, car beaucoup de jeunes animateurs ont réussi leur Bafa », poursuit la directrice. Un autre problème s'est greffé cet été : il a fallu composer avec les moustiques, qui ont infesté Crolles.

Crolles • La médiathèque retrouve ses horaires d'ouverture habituels

La médiathèque Gilbert Dalet fait sa rentrée le 5 septembre et retrouvera à cette occasion ses horaires habituels : les mardis, jeudis, vendredis de 14 h 30 à 18 h 30 ; les mercredis et samedis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

Par ailleurs, les prêts d'été pourront être rendus jusqu'au 30 septembre.

• Renseignements : bibliotheques.le-gresivaudan.fr

Montbonnot-Saint-Martin • Un collecte de sang de rentrée le 4 septembre



Lors d'une précédente collecte. Photo archives Le DL

Une collecte de sang aura lieu à la Maison des arts le lundi 4 septembre, uniquement de 15 h à 19 h 30. La dynamique équipe de l'association des donneurs de sang bénévoles du Saint-Eynard sera présente pour accueillir et guider les donateurs. N'oublions pas qu'un don de sang permet de soigner trois patients !

Pour une meilleure fluidité, il est conseillé de prendre rendez-vous sur monrendezvousdondesang.fr